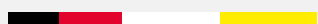


# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Du 05 novembre 2024 Au 12 novembre 2024



# JE VOTE LA CGT ST MICROELECTRONICS GRENOBLE POUR DES ÉLUS **COMBATIFS, SÉRIEUX, ENGAGÉS**



## POUR LA PRISE EN COMPTE DE MES BESOINS ET DE MES ATTENTES



Cher.es collègues,

Je suis fière de représenter la CGT ST Microelectronics Grenoble en tant que déléguée syndicale centrale et de vous présenter notre profession de foi pour les élections professionnelles de novembre 2024.

Le temps est venu de renouveler les élu.es au CSE du site de GRENOBLE. C'est l'expression d'une valeur fondamentale : LA DÉMOCRATIE.

Le premier tour des élections professionnelles aura lieu du 05 novembre 2024 au 12 novembre 2024. C'est le moment de choisir les collègues qui sauront le mieux défendre tes intérêts collectifs et individuels.

Notre syndicat est là pour défendre tes intérêts et tes droits en tant que salarié·es de ST Microelectronics. Nous sommes convaincus que chaque salarié·es mérite d'être traité·e avec dignité et respect, et nous travaillons dur pour garantir que ta voix soit entendue et que tes préoccupations soient prises en compte.

Dans cette série de tract, tu trouveras nos propositions pour les années à venir pour améliorer tes conditions de travail, ta santé et ta sécurité au travail, et ta rémunération. Nous sommes également engagés dans la lutte pour la justice sociale et environnementale, car nous croyons que ces questions sont essentielles pour garantir un avenir meilleur pour nous tous·tes.

En votant pour la CGT ST Microelectronics Grenoble, tu donnes les moyens de te faire entendre, tu donnes la capacité à tes représentant.es de décrypter les projets de la direction, et de les infléchir s'ils s'avèrent potentiellement dangereux pour notre santé, notre sécurité, nos emplois ou nos conditions de travail.

Nous espérons que nos idées et nos actions t'inspireront et t'inciteront à voter pour notre liste. Ensemble, nous pouvons faire de notre entreprise ST un endroit plus juste pour tous·tes les salarié·es.

*Fraternellement*

*Sandy BEL*



**Sandy BEL**

Déléguée Syndicale La CGT ST  
Microelectronics France

**LA  
CGT  
STMICROELECTRONICS  
GRENOBLE**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

DU 05 NOVEMBRE AU 12 NOVEMBRE 2024 11H.



# LES MISSIONS DE TES ÉLU.ES

- ▶▶▶▶ **Suivi de la marche générale de l'entreprise** : Le CSE est informé de tous les projets d'évolution de l'entreprise et, pour chaque projet, il doit s'assurer de la prise en compte des intérêts des salarié.es, en termes d'emploi, de conditions de travail, de formation, de technologies.
- ▶▶▶▶ **Gestion des Activités Sociales et Culturelles (ASC)** : Le CSE permet aux salarié.es de l'entreprise de bénéficier de services et d'activités sociales, sportives et culturelles pour eux comme pour leur famille.
- ▶▶▶▶ **Désignation des Représentant.es de Proximité (RP)** : Elles/Ils ont pour missions de recenser et de relayer auprès de l'employeur et/ou du CSE les préoccupations des salarié.es du site, notamment en matière de droit, de santé, de sécurité, de conditions de travail, de qualité de vie au travail, etc..
- ▶▶▶▶ **Un contre-pouvoir prévu par le Code du Travail** : Qui attribue des droits et des devoirs aux représentant.es du personnel et des obligations à l'employeur, qui se doit de les respecter : exécution loyale du contrat de travail (négociation salariale, mobilité, formation, égalité entre les femmes et les hommes...), préservation de la santé physique et morale des salarié.es.
- ▶▶▶▶ **Suivi de la santé, de la sécurité et des conditions de travail** : Le CSE analyse les conséquences des décisions prises par la direction, alerte et agit pour protéger la santé des salarié.es. Il peut ainsi saisir la Médecine du Travail, voter des expertises et prendre les mesures qui s'imposent pour alerter la direction sur les risques physiques et les Risques Psycho-Sociaux Organisationnels (RPSO).
- ▶▶▶▶ **Désignation des représentant.es au CSE Central** : Outre les questions sociales, économiques et environnementales, le CSE Central, présidé par Madame LE GREVES, est consulté sur la politique sociale et les orientations stratégiques de ST pour l'ensemble des établissements en France. (Donc sur les projets de réorganisation, l'emploi, la formation, grands projets technologiques, la situation économique et financière, etc.).
- ▶▶▶▶ **Des élu.es qui rendent compte** : Les élu.es doivent rendre compte aux salarié.es des actions qu'ils mènent durant leur mandat, par tous les moyens de communication à leur disposition. C'est une condition essentielle au bon fonctionnement de la démocratie dans l'entreprise.

